

**Identification de l'organisme qui passe les accords-cadres :** Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de ville – 9 Place Carami – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex– Tél. : 04.94.86.22.17  
Email : [dcp@brignoles.fr](mailto:dcp@brignoles.fr)

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

**Type de pouvoir adjudicateur et activités principales :** Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet de l'accord-cadre :**

TRANSPORTS PONCTUELS D'ENFANTS EN MILIEUX SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE SUR 3 ANS.

**Type d'accord-cadre :** Accord-cadre mono-attributaire de prestations de service sans montant minimum et avec un montant maximum de commande passé dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique.

**Durée de l'accord-cadre :** L'accord-cadre est passé pour une durée d'un an, reconductible deux fois par voie expresse pour la même période. La durée totale maximale de l'accord-cadre est fixée à 36 mois. L'accord cadre prend effet à la fin du marché actuel soit le 27 Juillet 2024 ou à sa date de notification si cette dernière est postérieure.

**Caractéristiques de l'accord-cadre :**

L'accord-cadre porte sur des prestations de transport en commun par autocars, destinées aux déplacements scolaires et extrascolaires des enfants des écoles maternelles et élémentaires de la ville et du personnel scolaire et extrascolaire. Il s'agira principalement de déplacements ponctuels à la demi journée ou à la journée. Des séjours de longue durée pourront également être effectués.

Il n'est pas fixé de montant minimum de commandes, mais un montant maximum annuel de commandes de 70 000 € H.T

Le montant maximum de commande sur 3 ans s'élève donc à 210 000 € H.T.

À titre indicatif la moyenne annuelle des dépenses sur les trois dernières années est de 30 000 € H.T.

**Mode de passation :** Marché à procédure adaptée à passer en application des articles L.2123-1 - R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique

**Classification C.P.V.:** 60140000-1 (transport non régulier de passagers)

**Code NUTS :** FRL05

**Variantes :** Non autorisées.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Accord-cadre conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés conjoints ou solidaires.

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours.

**Modalités de financement :** Fonds propres.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** Français.

**Unité monétaire utilisée :** L'euro.

**Date et heure limites de réception des offres :** Le Vendredi 03 Mai 2024 à 17 heures 00.

**Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Les candidats ont la possibilité de déposer leur candidature selon la procédure DUME S. Identifiant : cmw6qknk

Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (imprimé Cerfa DC1)

- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2)

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Attestation sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles du code de la commande publique (compléter le document joint au DCE)

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail. (si DC2 non produit).

- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

**Renseignements concernant la capacité économique et financière :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objets du présent accord-cadre, réalisées au cours des trois derniers exercices (rubrique F1 de l'imprimé DC2).

**Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :**

- Liste des principales prestations au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

- Une copie de l'inscription au registre des entreprises de transport public routier des personnes.

**N.B :** Conformément aux dispositions de l'article R.2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :

1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,

2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

Valeur technique : 60 % - Prix de la prestation : 40 %.

**Modalités d'obtention du dossier de consultation :**

Gratuitement sur le site : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Conditions de remise des offres :**

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).

**Renseignements d'ordre administratif :** Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

**Renseignements d'ordre technique :** Mairie de Brignoles – Vie scolaire – Maison des Services Publics – 2 rue de l'Hôpital – 83170 Brignoles dont la Chef de service est Madame Marie BOURDIN – 04 94 86 22 25 / [bourdinm@brignoles.fr](mailto:bourdinm@brignoles.fr)

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr)

**Introduction des recours éventuels :**

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Date d'envoi à la publication : Le 29 Mars 2024**